



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Localisation

Département : Marne

Commune : Dormans

Autres communes :

R500

Appellation : Eglise de Soilly

Monument(s)

Appellation : Eglise de Soilly

Protection : classement

Arrêté : classement le 10/01/1920

Étendue de la protection : Eglise de Soilly : classement par arrêté du 10 janvier 1920

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.